

En Corse, de plus en plus d'habitants et de moins en moins de naissances

Insee Analyses Corse • n° 56 • avril 2025



Au 1^{er} janvier 2025, la population s'établit à 360 200 habitants en Corse. Avec + 1 % par an sur dix ans, la croissance démographique insulaire est trois fois plus rapide qu'au niveau national. Ce dynamisme repose uniquement sur un solde migratoire excédentaire. En revanche, en 2024, la baisse des naissances engendre un déficit naturel de 1 100 habitants sur l'île. Avec 1,19 enfant par femme, la Corse affiche la fécondité la plus faible de France et creuse son écart avec le niveau national. Par ailleurs, la mortalité suit sa hausse de long terme, portée par le vieillissement et la croissance démographique. Néanmoins, sur l'île, l'espérance de vie à la naissance reste parmi les plus élevées des pays : 85 ans et 7 mois pour les femmes et 81 ans et 6 mois pour les hommes. Enfin, 1 200 mariages sont célébrés en 2024, un niveau équivalent à celui d'avant la pandémie.

Au 1^{er} janvier 2025, 360 200 personnes résident en Corse ► [sources et méthode](#).

En France, la population atteint 68,6 millions d'habitants dont 2,3 millions dans les cinq départements d'outre-mer. La région représente ainsi 0,5 % de la population française ► [figure 1](#).

Entre 2015 et 2025, l'île gagne 32 900 habitants. La population régionale croît de + 1,0 % par an, un rythme trois fois plus rapide que celui du niveau national (+ 0,3 %). Cette dynamique repose exclusivement sur un **solde migratoire** excédentaire. Ce solde s'établit à + 3 900 personnes par an sur la période.

La Corse est la région métropolitaine ayant la plus forte croissance démographique, devant l'Occitanie (+ 0,7 % par an). À l'inverse, certaines régions, comme la Bourgogne-Franche-Comté et les Hauts-de-France sont en déclin démographique (-0,1 % par an).

Ces dix dernières années, la croissance de

population ralentit sur l'île. Entre 2005 et 2015, elle était de + 1,2 % par an. Pour cause, la hausse de l'apport migratoire ralentit pendant que le déficit des naissances par rapport au nombre de décès prend de l'ampleur.

Moins de naissances que de décès depuis 2013

Depuis 2013, le **solde naturel** de la région est négatif. En 2024, il est de -1 100 personnes (- 500 en Corse-du-Sud et - 600 en Haute-Corse), soit le plus bas niveau enregistré ces cinquante dernières années. Ce déclin résulte à la fois d'une baisse de 18 % des naissances et d'une augmentation de 15 % des décès entre 2013 et 2024 ► [figure 2](#).

Ce phénomène, apparu initialement en Corse il y a dix ans, s'étend désormais à la majorité des régions françaises. Dans l'Hexagone, l'Île-de-France, les Hauts-de-

France et Auvergne-Rhône-Alpes sont les seules régions où le nombre de naissances demeure supérieur à celui des décès. Ces territoires ont une population jeune et nombreuse qui permet à la France de maintenir un solde naturel global à l'équilibre.

Une baisse continue du nombre de naissances

En 2024, 2 400 bébés sont nés en Corse, 1 300 en Haute-Corse et 1 100 en Corse-du-Sud. Ce nombre de naissances est le plus bas enregistré depuis 1976. Or, à cette époque, l'île comptait un tiers d'habitants de moins qu'aujourd'hui. Si depuis 2011, le nombre de naissances ne cesse de diminuer dans la région (-1,3 % par an), l'année 2024 est marquée par une chute de la natalité de 4,0 %. Ce recul est deux fois plus élevé qu'au niveau national (- 2,2 % par rapport à 2023).

► 1. Évolution de la population en Corse au 1^{er} janvier, de 2015 à 2025, par composante

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Nombre de naissances sur l'année (a)	Nombre de décès sur l'année (b)	Solde naturel (a) - (b)	Solde migratoire apparent	Évolution annuelle de la population (en %)
2015	327 283	2 866	3 106	-240	3 131	0,9
2020	343 701	2 687	3 398	-711	3 626	1,0
2024	357 237p	2 400p	3 500p	-1 100p	4 025p	0,8p
2025	360 162p	nd	nd	nd	nd	0,8p

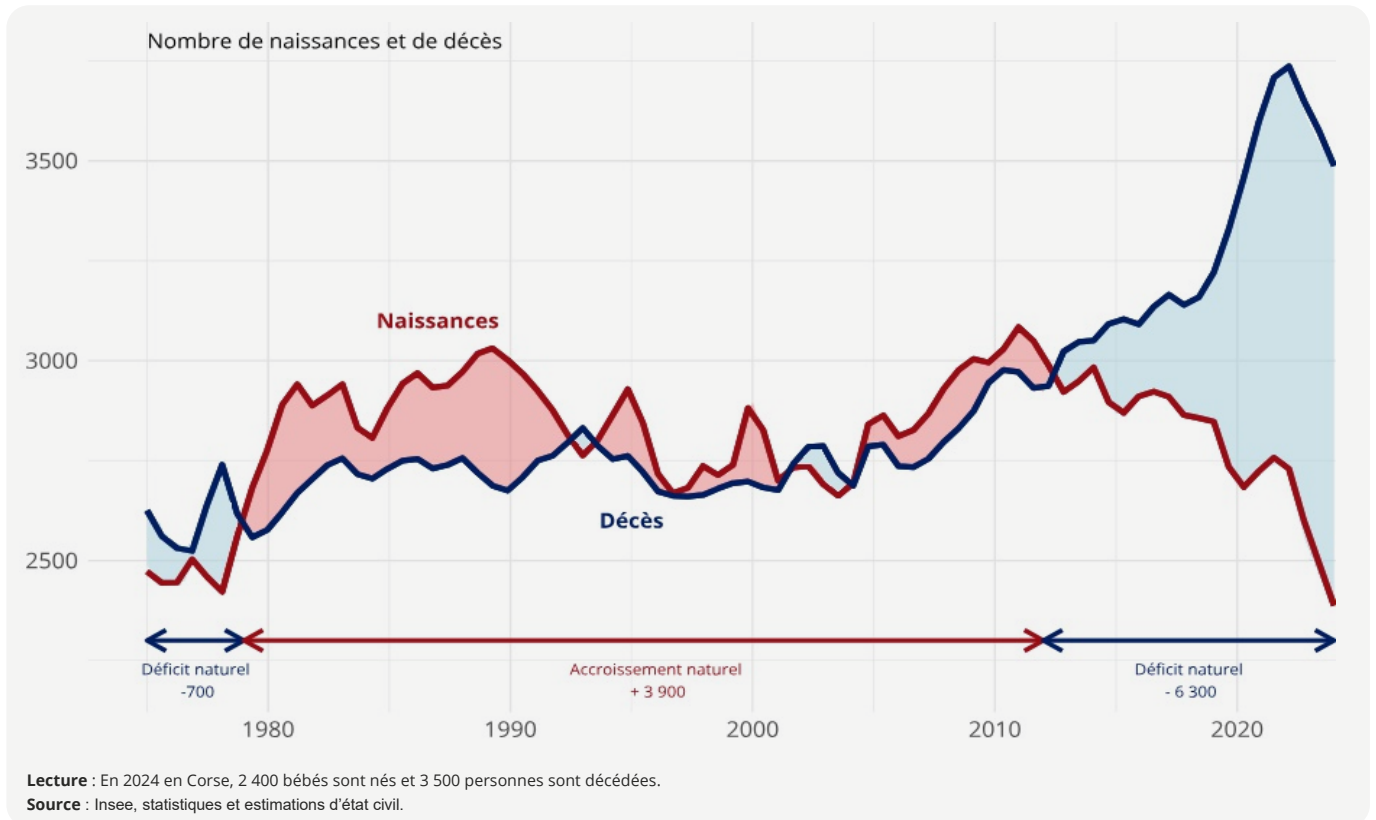
p : Données provisoires.

nd : Non disponible.

Lecture : Au 1^{er} janvier 2024, la population en Corse est estimée à 357 237 habitants. En ajoutant à ce chiffre les estimations de solde naturel (-1 100 personnes) et de solde migratoire apparent (+4 025 personnes), la population est estimée à 360 162 habitants au 1^{er} janvier 2025. Soit une augmentation de 0,8 % par rapport à 2024.

Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil.

► 2. Évolution du solde naturel en Corse de 1975 à 2024



La baisse de la natalité concerne toutes les régions. L'évolution des mentalités et l'allongement des études supérieures influent sur les désirs de parentalité. La crise sanitaire ou les incertitudes économiques incitent aussi de nombreux couples à différer leurs projets familiaux. Le nombre de naissances dépend, d'une part, du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants et, d'autre part, de leur **taux de fécondité**. Depuis 2011, la population féminine corse âgée de 20 à 40 ans est en hausse (+ 4,4 %). La baisse des naissances s'explique donc uniquement par le recul de la fécondité.

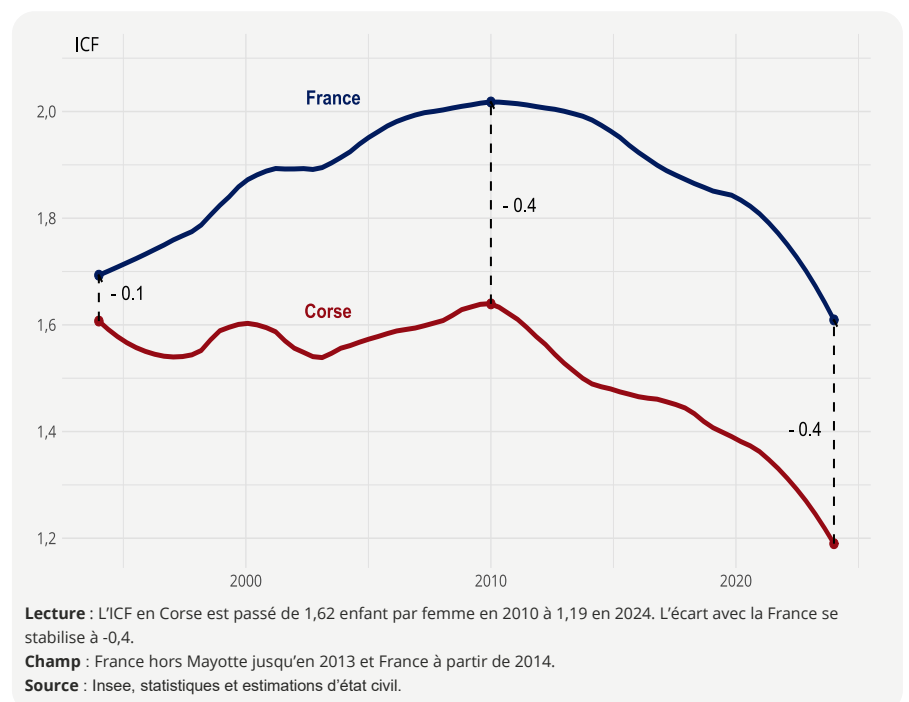
Un niveau de fécondité historiquement bas : 1,19 enfant par femme en 2024

En 2024, en Corse, la fécondité se situe à son plus bas niveau depuis 1975. L'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF) s'établit à 1,19 enfant par femme. Ce niveau, ne permet pas d'assurer le **remplacement des générations** que ce soit en Haute-Corse (1,26) ou en Corse-du-Sud (1,13). La Corse, à l'image des autres pays du bassin méditerranéen, s'inscrit ainsi dans une tendance de faible natalité. En effet, Malte affiche le taux de fécondité le plus bas de l'Union européenne (1,08 enfant par femme en 2022), suivie de l'Espagne (1,16) et de

l'Italie (1,24). En Sardaigne, île voisine de la Corse, la fécondité est encore plus faible avec à peine un enfant par femme. Depuis 1996, la fécondité en Corse est la plus faible de France, avec une différence marquée par rapport à la moyenne nationale qui s'élève à 1,62 enfant par femme en 2024.

En métropole, elle varie de 1,45 en Nouvelle-Aquitaine à 1,70 en Île-de-France. Seuls trois départements d'outre-mer maintiennent une fécondité suffisante pour assurer le renouvellement des générations dont le seuil est fixé à 2,05 enfants. En 2024, les femmes de Mayotte ont en moyenne 3,58 enfants,

► 3. Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité entre 1994 et 2024



celles de Guyane 3,05, et celles de La Réunion 2,12.

Malgré quelques sursauts, la baisse de la fécondité en Corse s'inscrit dans une tendance de long terme. En 1994, la fécondité insulaire était de 1,58 enfant par femme, soit 0,1 point en dessous de la moyenne nationale. Entre 1994 et 2010, elle stagnait en Corse tandis qu'elle progressait en France pour dépasser 2 enfants par femme, creusant ainsi l'écart à 0,4 point. Depuis, les deux courbes suivent la même tendance baissière

► **figure 3.**

De plus, les femmes de la région deviennent mères de plus en plus tard. En 2024, **l'âge moyen à l'accouchement** est de 31 ans et 2 mois, contre 29 ans et demi en 2010. Cette évolution s'explique par une forte baisse de la fécondité chez les plus jeunes. Entre 1994 et 2024, le taux de fécondité des 15-24 ans est divisé par trois, tandis qu'il recule d'un quart chez les 25-34 ans, tranche d'âge où les naissances sont les plus nombreuses.

À l'inverse, la fécondité des 35-49 ans progresse nettement, traduisant un report des naissances vers des âges plus avancés.

Un nombre de décès en progression

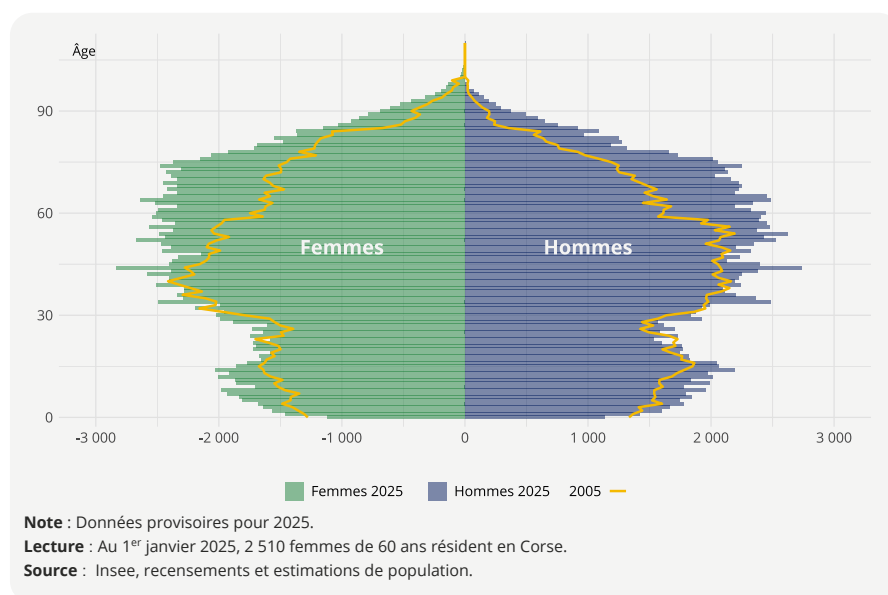
En 2024, 3 500 habitants de la région sont décédés. Sur le long terme, le nombre de décès suit une tendance à la hausse. Cette augmentation s'explique par deux phénomènes. D'une part, l'effet structurel de vieillissement de la population. Les générations du baby-boom arrivent à des âges de plus forte mortalité. La part des personnes de 65 ans ou plus sur l'ensemble de la population corse passe de 20 % à 25 % en 20 ans. D'autre part, l'effet démographique. L'augmentation de la population insulaire fait mécaniquement augmenter le nombre de décès sur l'île ► **figure 4.**

En 2024, le nombre de décès baisse néanmoins pour la deuxième année consécutive (-1,8 %) suite au pic lié à la crise sanitaire. Cette diminution s'explique par un retour au rythme saisonnier habituel des épidémies de grippe et des épisodes moins marqués de fortes chaleurs estivales. Aussi, leurs effets n'ont pas entraîné de hausse significative de la mortalité.

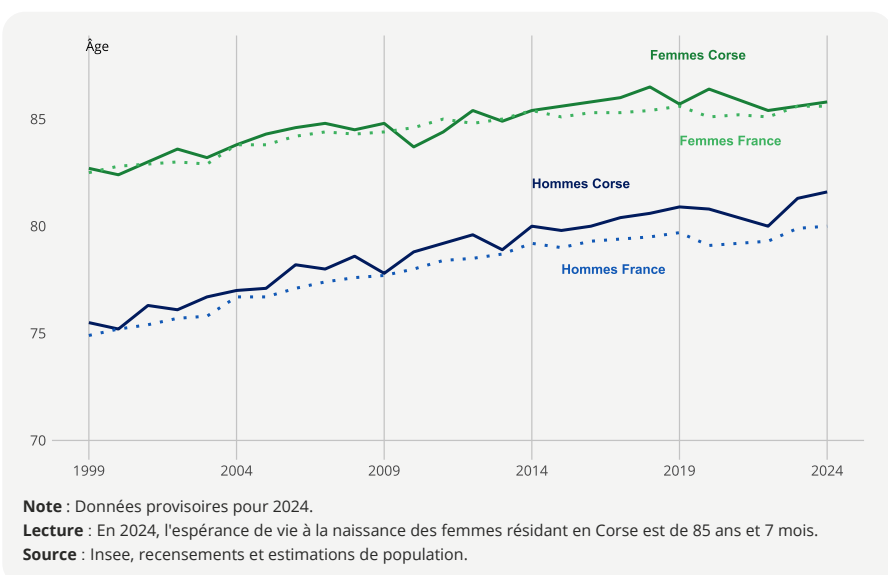
En Corse, une espérance de vie parmi les plus élevées de France

En 2024, **l'espérance de vie** à la naissance des résidents corses est de 85 ans et 7 mois pour les femmes et de 81 ans et 6 mois pour les hommes. Elle reste

► 4. Pyramide des âges en Corse en 2005 et 2025



► 5. Évolution de l'espérance de vie à la naissance entre 1999 et 2024



supérieure à la moyenne nationale de 2 mois pour les femmes, et de 1 an et demi pour les hommes ► **figure 5.** Après un recul lié à la crise sanitaire, l'espérance de vie se stabilise à un niveau élevé sur l'île.

La Corse est la région où l'espérance de vie à la naissance chez les hommes est la plus élevée après l'Île-de-France et elle se situe au 5^e rang des régions pour les femmes. L'espérance de vie est plus élevée notamment dans les régions méditerranéennes. Ce phénomène peut s'expliquer par un régime alimentaire plus sain (riche en fruits, légumes et graisses bénéfiques), un mode de vie actif en extérieur et des liens sociaux forts qui réduisent le stress et l'isolement. Le climat favorable contribue aussi à une meilleure santé.

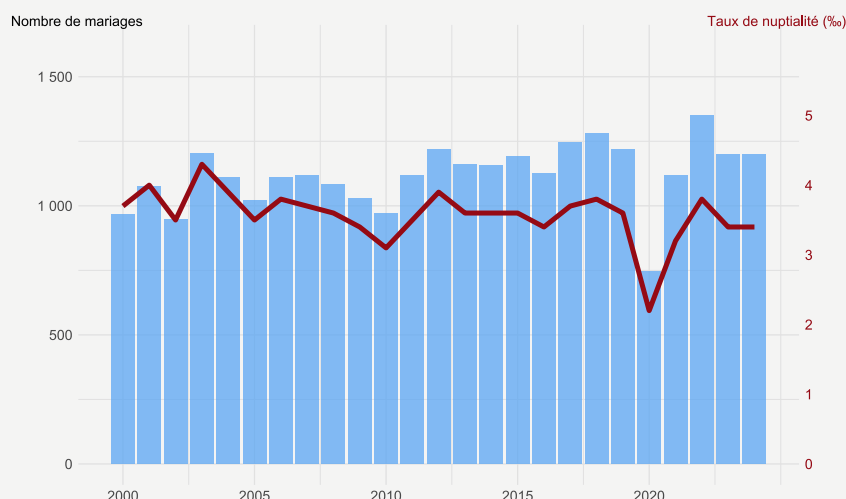
Au cours des 25 dernières années, l'espérance de vie en Corse progresse au même rythme qu'en France. Cette hausse s'explique principalement par les avancées médicales et l'allongement de la vie chez les seniors. Cette tendance a été ponctuellement freinée par les crises sanitaires et climatiques : canicules, épidémies de grippe, et la pandémie de Covid en 2020. Cependant, l'espérance de vie à la naissance progresse de 6 ans pour les hommes et de 3 ans pour les femmes. Elle augmente moins vite chez les femmes en raison d'un effet plafond. De plus, les modes de vie des femmes et des hommes se rapprochent, qu'il s'agisse des durées de travail ou des types d'activité professionnelle, de consommation de tabac ou d'alcool notamment.

Un nombre de mariages au niveau d'avant COVID

En 2024, 1 200 mariages sont célébrés en Corse, un niveau proche de 2019. Après une forte baisse en 2020 due aux restrictions sanitaires pesant sur leur organisation, le nombre de mariages connaît un rebond en 2021 et en 2022, avant de se stabiliser à partir de 2023 ► **figure 6**.

Depuis l'an 2000, le nombre de mariages est en hausse dans l'île en lien avec la croissance de la population. En revanche sur la période, le **taux de nuptialité** diminue régulièrement pour s'établir à 3,4 mariages pour 1 000 habitants en 2024, un niveau inférieur à celui de la France métropolitaine (3,6 mariages). Cette tendance baissière pourrait être attribuée en partie à l'évolution démographique de la région caractérisée par un vieillissement de la population. ●

► 6. Évolution du nombre de mariages et du taux de nuptialité entre 2000 et 2024 en Corse



Lecture : En 2024, 1 200 mariages sont célébrés en Corse, soit 3,4 mariages pour 1 000 habitants.
Source : Insee, statistiques et estimations d'état civil.

Arnaud Huyssen (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Pour en savoir plus

- Thélot H., « En 2024, la fécondité continue de diminuer, l'espérance de vie se stabilise », Insee Première n°2033, janvier 2025.
- Nicolaï M-P., Tourtin-Battini I., « La Corse, l'île de méditerranée où les seniors sont le plus présents », Insee Flash Corse n° 91, octobre 2024.
- « Surveillance de la grippe en France, saison 2023-2024 », Santé publique France, 2024.
- « Les inégalités d'espérance de vie entre les femmes et les hommes se réduisent », observatoire des inégalités, août 2023.

► Définitions

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période. S'il est positif, il s'agit d'un excédent migratoire, s'il est négatif, d'un déficit migratoire.

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. S'il est positif, il s'agit d'un excédent naturel, s'il est négatif, d'un déficit naturel.

Le **taux de fécondité** à un âge donné est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF) mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Le **seuil de remplacement des générations** correspond au nombre moyen d'enfants par femme nécessaire pour que chaque génération en engendre une suivante de même effectif. Il est fixé à 2,05 enfants par femme, parce que pour 105 garçons il naît 100 filles.

L'**âge moyen à l'accouchement** est un âge calculé pour une génération fictive de femmes qui auraient à chaque âge la fécondité observée pour les femmes du même âge l'année considérée.

L'**espérance de vie à la naissance** représente la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui serait soumise aux conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

Le **taux de nuptialité** est le rapport du nombre de mariages de l'année à la population totale moyenne de l'année.

► Sources et méthode

Le **recensement de la population** sert de base aux estimations annuelles de population. Pour les années 2023 et suivantes, les **estimations de population** sont provisoires : la population du recensement 2022 est actualisée au moyen d'estimations du solde naturel et du solde migratoire apparent. Un ajustement avait été introduit en 2018 pour tenir compte de la rénovation du questionnaire de l'enquête annuelle de recensement. Un nouvel ajustement est introduit pour les années 2020 et 2021 pour tenir compte des évolutions de protocole de la collecte du recensement et des évolutions démographiques exceptionnelles dues à la crise sanitaire. Des explications détaillées sont disponibles en téléchargement sur la page « Conseils pour l'utilisation des résultats statistiques ».

Le **solde naturel** est estimé à partir des **statistiques d'état civil** sur les naissances et les décès produites par l'Insee. Les données sont définitives jusqu'en 2023 et estimées pour 2024.

Le **solde migratoire** est mesuré indirectement par différence entre, d'une part, l'évolution du niveau de la population entre deux années successives et, d'autre part, le solde naturel et les éventuels ajustements statistiques.

